

N°3 - 1er semestre 2019

Journal d'information de la Communauté d'Agglomération CHAUNY - TERGNIER - LA FÈRE



## Sommaire

3 L'édito

4 - 5 À la Une : Habitat

La Communauté d'Agglomération s'engage en faveur de l'amélioration de l'habitat

6 - 10 Focus : Développement économique

Un renouveau industriel qui suscite de nombreux espoirs

8-9 DREKAN reprend le site NLMK à Beautor

Rencontre avec T. George directeur général de DREKAN Group

#### 11 - 16 L'Agglo et vous

Des espaces informatiques accessibles à tous

Une équipe d'animateurs pour mieux trier

Collecte des déchets : les bacs arrivent bientôt

Un multiaccueil pour tous les enfants Les Accueils de Loisirs se préparent pour l'été

15 Faciliter la mobilité des habitants

Festival Cantons Chante!
Archipop: montrez vos bobines!

### 17 L'agglo pratique

Agenda : Où se divertir cet été ? Infos pratiques

18-19 En bref





Journal d'information semestriel de la Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère

• Directeur de la publication : Bernard BRONCHAIN

• Création : Sève de COM' - 02300 CHAUNY / CA CTLF

Impression à 27 000 exemplaires: Typoffset

Numéro ISSN: 2607-7132

## L'édito

#### **Bernard BRONCHAIN**

Président de la Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère



Les élus communautaires ont adopté en fin d'année 2018 le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Chauny – Tergnier – la Fère pour la période 2019/2029, document ayant vocation à légitimer et renforcer la structure communautaire notamment vis-à-vis de son environnement, à rendre lisible son action, à renforcer la cohésion et l'équilibre territorial, et à formaliser une stratégie de développement.

Au cours de la phase de diagnostic, une consultation des habitants et forces vives a permis d'ouvrir la démarche et de s'adresser à un public large, lui permettant une expression libre et spontanée sur la représentation actuelle du territoire et de la Communauté d'Agglomération et sur ses axes de développement et de progrès.

À l'issue de cette phase de diagnostic, les cinq priorités suivantes ont été identifiées :

- un territoire mobilisé pour le développement économique et l'emploi ;
- un territoire connecté au service de son développement et son attractivité;
- un territoire diversifié et équilibré entre ville et campagne ;
- un territoire conservant un cadre de vie durable et de proximité;
- un territoire attractif et ouvert contribuant au rayonnement communautaire.

En ce début d'été 2019, les informations que vous trouverez dans cette troisième édition du journal d'information communautaire, comme la politique d'aides à l'amélioration de l'habitat, les espaces informatiques ouverts à tous, la gestion optimisée des déchets ménagers, la politique de mobilité sur le territoire communautaire, les actions culturelles et en direction de l'enfance et de la jeunesse, l'accès aux soins et à des services de santé de qualité, vous démontreront que la Communauté d'Agglomération est plus que jamais au cœur des enjeux de développement de notre territoire.

Le développement économique reste bien sûr la première des préoccupations de vos élus et je me réjouis à ce titre de la reprise du site NLMK de Beautor par l'entreprise Drekan. Je profite donc de la parution de ce n°3 de Com'Agglo pour réitérer mes remerciements à Thibaut George, PDG de Drekan, pour avoir pris la décision d'installer son entreprise sur notre territoire. À la lecture de son interview, vous verrez qu'un vent d'optimisme souffle sur l'économie locale.

Que celui-ci soit annonciateur d'un bel été pour chacun d'entre vous.

Crédit photo: www.ectm.fr





## La Communauté d'Agglomération s'engage en faveur de l'amélioration de l'habitat

Fin 2018, le Conseil communautaire de l'Agglomération s'est prononcé en faveur de la mise en place de deux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat privé, avec l'objectif de lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.



Une étude préalable à la mise en oeuvre d'un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat a permis de définir l'opportunité, la faisabilité et les conditions de mise en oeuvre d'un nouveau dispositif d'aide à l'amélioration du parc de logements privés anciens sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Cette étude a préconisé la mise en place de deux dispositifs, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multi-sites sur six communes de la Communauté d'Agglomération (Beautor, Chauny, La Fère, Saint-Gobain, Sinceny et Tergnier) et un Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire sur le reste du périmètre de l'Agglomération.

#### Des permanences pour vous informer

L'OPAH/RU et le PIG contribuent à des objectifs relativement similaires en matière de logement. Leur différence tient au périmètre géographique. L'OPAH/RU a pour cible des quartiers présentant un bâti dégradé, voire indigne, et confrontés à des phénomènes de vacance de loge-

dévalorisation immobiments, de lière, d'insuffisance de logements ou de commerces. Le PIG aura pour objectif prioritaire la lutte contre la précarité énergétique dans les logements en propriété occupante et locatifs privés, et veillera ensuite à la mise en oeuvre de travaux d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap. Il visera aussi à lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé.

Ces deux opérations seront menées conjointement pour une durée de 5 ans. Le suivi animation de l'OPAH/ RU a été confié à la société Page 9 et celui du PIG à l'association SOLIHA Aisne qui organisent des permanences sans rendez-vous afin de renseigner toute personne intéressée par le montage de dossier d'aides à l'amélioration de l'habitat (voir ci-contre les lieux, jours et heures de ces permanences).

#### Des objectifs ambitieux... et des retombées significatives attendues pour l'artisanat local

Cette politique menée par la Communauté d'Agalomération en matière

d'habitat vise à réhabiliter 210 logements sur 5 ans dans le cadre de l'OPAH/RU et 520 logements sur la même période pour le PIG.

En plus des crédits importants mobilisés par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et par l'Etat, la Communauté d'Agglomération consacrera 2 millions d'euros sur ses fonds propres pour accompagner les familles aux revenus modestes dans leurs projets d'amélioration de l'habitat.

Cette politique menée à destination des habitants du territoire aura des incidences directes sur l'activité des artisans locaux, qui verront leur carnet de commandes se remplir grâce à la politique d'aide mise en œuvre. C'est en tout cas le souhait de la Communauté d'Agglomération, qui voit donc dans cette démarche un double objectif d'amélioration de l'habitat et des conditions de vie des habitants et de dynamisation de l'activité économique locale.

ctlf.fr/habitat-urbanisme/opah-ru-pig/

## À RETENIR

#### **OPAH-RU**

- Pour des quartiers présentant un bâti dégradé
- Pour trente quartiers / îlots répartis à Beautor, Chauny, La Fère, Saint-Gobain, Sinceny, Tergnier.

#### REDUIRE les dépenses d'énergie

\* HILLIABILITE les logements dégradés

**ADAPTER** 

pour l'autonomie de la personne

en vue d'un investissement locatif

#### PIG

- Pour des actions d'intérêt général
- Pour le reste du périmètre intercommunal hors quartiers OPAH-RU.

## Entretien avec Sandra GRAVE-FRANZ, conseillère technique chez SOLiHA

Com'Agglo: Afin de préparer leur visite, quels documents sont nécessaires aux habitants pour l'étude de leur dossier?

S. GRAVE-FRANZ: Avant toute chose, nous avons besoin de consulter le dernier avis d'imposition et de connaître le type de travaux souhaité. Ensuite les personnes peuvent venir avec tous documents précisant leur situation personnelle et/ou professionnelle.

Com'Agglo : Quels types de travaux peuvent prétendre à une aide ?

S. GRAVE-FRANZ: Les travaux permettant une économie et un gain énergétique (isolation, changements des portes et fenêtres, chauffage...). Les aides sont accordées aux travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25% (estimation faite lors du montage du dossier).

Com'Agglo: Quel est votre rôle?

S. GRAVE-FRANZ: Je suis là pour écouter et accompagner dans la constitution des dossiers. J'aide à l'exécution des démarches en ligne et j'apporte un conseil technique. Je suis les personnes tout au long de la procédure, ainsi elles n'ont qu'un seul interlocuteur. En cas de non éligibilité je les conseille sur les autres aides auxquelles elles peuvent prétendre.

Com'Agglo : À qui s'adressent les permanences de SOLiHA et de Page9 ? (voir ci-dessous)

S. GRAVE-FRANZ: Elles sont accessibles à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération. Les permanences et les conseils sont gratuits et nous recevons tout au long de l'année.

Com'Agglo : Quelle est la durée moyenne de traitement d'un dossier ?

S. GRAVE-FRANZ: Tout dépend du type de projet, de la rapidité de rassemblement des documents administratifs et de la durée des travaux à réaliser. Mais une procédure peut durer entre une semaine et plusieurs mois. Les démarches en ligne permettent de réduire certains délais.



### Permanences sans rendez-vous

#### TOUS LES MERCREDIS

- de 10h à 12h à LA FÈRE (locaux de la CACTLF - 16 rue Albert Catalifaud)
- de 14h à 16h à SAINT-GOBAIN (Ancien trésor public - 9 rue de Montevideo)

#### **TOUS LES VENDREDIS**

- de 10h à 12h à CHAUNY (Pépinière Innovalis - 3 rue Georges Pompidou, entrée face au magasin Kiabi)
- de 14h à 16h à TERGNIER (Espace « Au fil de l'eau » Centre social multiaccueil - 133 avenue Jean Jaurès)





SOLIHA AISNE contact.aisne@soliha.fr



Page9 Picardie Centrale contact@page9.fr / page9nn@page9.fr

## Un renouveau industriel qui suscite de nombreux espoirs

Fragilisé par la crise économique, le tissu industriel local représente toujours un nombre d'emplois significatif. L'actualité récente semble annoncer des lendemains qui chantent pour un secteur qui se dynamise et s'organise collectivement... Des initiatives nationales, régionales et locales tendent à le démontrer.



#### Un club de la sous-traitance industrielle constitué



Le secteur de la maintenance industrielle connaît un développement certain, grâce à une localisation avantageuse du territoire à proximité de l'Ile de France, pourvoyeuse de nombreux débouchés, et à l'existence historique de sites industriels de premier plan à Chauny, Tergnier et Beautor, ayant créé les conditions d'un développement de savoir-faire industriels pointus.

Cette filière est toutefois peu structurée en tant qu'écosystème local. Les dirigeants des entreprises se connaissent peu ou mal, ne travaillent pas systématiquement ensemble et ne mènent aucune opération conjointe de valorisation de leurs activités.

Pour donner de la visibilité et structurer cette filière, et constituer une identité commune et un réseau d'échanges, plusieurs industriels ont décidé de constituer un club de la sous-traitance industrielle. Ses objectifs : fédérer les énergies locales, promouvoir les métiers de l'industrie et encourager les jeunes du territoire à s'engager dans ces filières porteuses de créations d'emplois.

## Des rencontres industrielles régionales à Chauny le 2 juillet prochain

L'Union des industries et Métiers de la Métallurgie, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de France et le Conseil régional des Hauts de France organisent leurs prochaines rencontres industrielles régionales au forum de Chauny le 2 juillet prochain. Durant une journée, cette rencontre semestrielle mobilisera entre 150 et 200 représentants

d'entreprises industrielles de la région dans des ateliers thématiques et des rendez-vous d'affaires.

L'occasion pour les PME-PMI, donneurs d'ordres, chefs d'entreprises, directeurs des achats, directeurs de production, fournisseurs et sous-traitants de développer leurs horizons et courants d'affaires.







## Territoires d'industrie : Une ambition nationale au service de stratégies locales

Avec le Saint-Quentinois et les Communautés de communes de l'est de la Somme et de la Haute Somme, la Communauté d'Agglomération Chauny – Tergnier – La Fère fait partie des 124 « territoires d'Industrie » identifiés par l'Etat et connaissant des difficultés d'attractivité. Pour accélérer le développement de ces territoires à forte dimension industrielle...



Il s'agit d'une approche nouvelle qui part des projets des territoires, de la géographie industrielle du pays, des compétences en matière de développement économique des conseils régionaux et des intercommunalités et de l'accompagnement renforcé et ciblé des territoires les plus impactés par la désindustrialisation. Le soutien aux entreprises et aux écosystèmes industriels constitue une priorité sur ces territoires et passe par la mobilisation des services de l'Etat et de ses opérateurs, des élus, des acteurs industriels et de tous les acteurs publics et privés qui, au plan local, souhaiteraient s'inscrire dans cette démarche.

## Quatre thématiques prioritaires et des pistes d'actions au plan local

L'État a identifié quatre besoins des territoires pour accélérer le développement du secteur industriel : recruter en renforçant, par exemple, l'offre de formation aux métiers industriels, attirer en mobilisant les opérateurs de l'État pour appuyer les projets des Territoires d'industrie, innover en permettant notamment aux PME d'accéder à la recherche et développement et en les accompagnant dans la transition vers l'industrie du futur, et simplifier en facilitant les demandes de dérogation administrative pour mettre en œuvre les projets.

Pour notre territoire plusieurs pistes d'actions émergent et sont en cours de formalisation : structurer et animer une filière dédiée à la maintenance indus-

trielle (voir page 6), organiser une prospection groupée des entreprises de maintenance industrielle du territoire sur des salons internationaux, expérimenter une action de reconversion des demandeurs d'emploi vers l'industrie et le volontariat territorial en entreprise, valoriser les métiers de l'industrie sur le territoire de l'Agglomération Chauny -Tergnier – La Fère, développer des lieux de partage d'équipements et d'outils innovants, aménager un village d'entreprises à vocation industrielle et artisanale (voir page 18), et formaliser une offre en phase avec les besoins des entreprises de la filière logistique.

Ces propositions ont été portées à la connaissance des partenaires et financeurs lors d'une réunion régionale organisée à Méaulte le 2 mai dernier. Affaire à suivre...

### L'entreprise MCA se développe à Charmes

En 2017, Philippe BADOIL a repris l'entreprise Cocset, basée à Tergnier. Renommée MCA, (Mécanique et Chaudronnerie de l'Aisne), cette entreprise est spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques. Elle travaille pour de grands noms de l'industrie.

Gérant de deux autres entreprises industrielles, M. BADOIL a rapidement perçu le potentiel de développement de Cocset, qui lui permet de se diversifier en proposant l'usinage de petites et moyennes pièces.

Le bâtiment qui accueille actuellement

les quatre ouvriers est devenu trop petit. Situé dans une zone pavillonnaire, il est inadapté à l'évolution de l'activité. Avec l'accompagnement d'Arthur Lloyd, le dirigeant a identifié un bâtiment de 1 500 m² à Charmes, propriété de l'Agglomération. Grâce à son dispositif d'aide à l'immobilier, la Communauté d'Agglomération apportera une subvention de 36 000 € à l'entreprise dans le cadre de l'acquisition du bâtiment. Le déménagement sera progressif afin de ne pas perturber la production.

Philippe BADOIL prévoit de doubler son effectif d'ici à 2 ans. Pour ce faire, il

favorise l'accueil de stagiaires en alternance qui sont formés par l'équipe en place et recrutés en fin de stage. Immobilier, accompagnement, financement : tous les leviers ont été mobilisés par l'Agglomération pour que cette reprise d'entreprise industrielle se déroule dans les meilleures conditions.



Mécanique et Chaudronnerie de l'Aisne 1 rue Victor Basch 02700 TERGNIER 03 23 57 68 40

## Drekan reprend le site NLMK à Beautor

PME spécialisée dans la maintenance de machines tournantes, Drekan va installer son siège social sur l'ancien site NLMK à Beautor, fermé depuis 2016. Pour son PDG, Thibaut George, le site a vocation à devenir un pôle de référence pour la maintenance des machines à forte puissance en Europe.

Le groupe Drekan recherchait depuis 2017 un site afin de développer un atelier de maintenance de machines de forte puissance à rayonnement national et international et y implanter son siège social.

Après avoir écarté rapidement l'option de la construction d'un site neuf, compte tenu du coût d'un tel projet, c'est vers le réemploi d'un site existant que Drekan s'est rapidement orienté. Le projet de reprise de Beautor était ainsi à l'étude depuis début 2018, et aura impliqué le groupe sidérurgique russe NLMK, cédant du site, les services de l'Etat, et les collectivités locales, notamment la Communauté d'Agglomération.

#### L'achat du site a été signé le 26 avril dernier

NLMK et Thibaut GEORGE, en sa qualité de président d'Axciss-Groupe, actionnaire majoritaire de Drekan, sont parvenus à un accord, signé le



20 janvier 2019, précisant les modalités techniques et financières de reprise du site. L'opération de rachat du site a été organisée dans le cadre d'une procédure où Drekan se substitue à NLMK pour la réhabilitation du site. Les autorités ont pu entériner le projet le 26 mars dernier, l'achat lui-même ayant eu lieu le 26 avril.

#### Un peu d'histoire...

La société des Aciéries et des Laminoirs de Beautor (ALB) a vu le jour en 1911. À peine construite et mise en route, l'usine était détruite pendant la première guerre mondiale. En 1920, la reconstruction du site commence avec l'objectif de remettre en route l'aciérie et ses fours. À l'époque une station de pulvérisation de charbon est implantée au centre du site et partagée avec la centrale électrique voisine qui appartient à l'époque à « la Compagnie Electrique du Nord » avant de passer sous le giron d'EDF qui la fermera en 1988.

Depuis, les propriétaires des « ALB » se sont succédés et ont fait évoluer le site jusque dans les années 80. Après avoir, à ses débuts, produit de la tôle émaillée ou des tôles pour moteurs électriques, les dernières décennies ont vu le site se concentrer sur la tôle pour le marché automobile avec un pic d'activité dans les années 60-70 où près de 1300 personnes étaient employées dans l'usine. L'effectif avant la fermeture du site en 2016 était redescendu à environ 250 personnes.

#### La dépollution du site en question

En plus de 100 ans d'exploitation, les aires de dépotage et de stockage de charbon, de fuel ou de bobines d'acier ont été déplacées à plusieurs reprises. Les constructions et déconstructions, volontaires ou faits de guerre, ont elles aussiremodelé régulièrement le site. Ainsi, ce siècle de « brassage » de matériaux, à une époque où l'environnement n'était pas une priorité, a évidemment dégradé l'état de la couche de surface de cette emprise de 25 hectares où l'on retrouve de manière diffuse et sur l'ensemble du site différents types de pollutions qui ont conduit Drekan à se pencher de manière approfondie sur la question de la dépollution et des coûts associés.

Finalement, Drekan ne conservera que le bâtiment le plus récent et le bloc administratif associé qui feront tous deux l'objet d'une restauration. Construit dans les années 1970, cet îlot représente à lui seul 32.000m2 de surface au sol. L'ensemble des autres bâtiments du site sera démoli, faute de pouvoir les exploiter dans des conditions économiques correctes.





#### Vers un pôle d'excellence européen

L'implantation de Drekan sur l'ancien site sidérurgique de NLMK va permettre à l'entreprise de prendre de nouveaux marchés, sans limites de taille ou de poids, et d'y transférer certaines machines actuellement traitées sur le site de Longwy, mais pour lesquelles l'entreprise est à la limite de ses capacités.

Le pôle de Beautor est destiné à devenir un pôle d'excellence européen pour la réparation de machines de forte puissance, telles que des gros moteurs industriels, des alternateurs de centrale thermique ou des transformateurs électriques. Ces pièces pourront être acheminées sur place via un embranchement ferré ou par voie d'eau.

#### Le reconditionnement d'éoliennes en ligne de mire

Drekan a aussi pour ambition de réaliser sur le site de Beautor le reconditionnement d'éoliennes, mais ce sujet prendra un peu de temps à atteindre son régime de croisière, qui pourrait dépasser la centaine de machines reconstruites par an. Il ne fait aucun doute que la machine reconditionnée trouvera rapidement sa place sur un secteur en plein boom au niveau international.

Ce projet ne pouvait voir le jour sans disposer d'un atelier capable de soulever des nacelles de 60 à 80 tonnes, de stocker des pales de plus de 30m de longueur ou encore de tester ces machines dont la puissance dépasse régulièrement les 2 à 3 Méga Watt. Avec le site de Beautor, la mécanique va pouvoir s'engager avec l'espoir pour Drekan de sortir les premières machines dès la fin 2019 ou le début 2020.





## Tout sur les machines tournantes

Les machines tournantes, spécialité du groupe Drekan, font, précisément, « tourner le monde ». Sans elles, pas d'électricité, pas de gaz, pas d'eau. Pas non plus de transport ferroviaire, plus de transport maritime de containers, etc. Même si on ne les voit que rarement, elles sont pourtant présentes partout, et même si la structure du parc installé évolue, leur nombre augmente régulièrement. En chiffres, cela représente aujourd'hui 99,9% de la production mondiale d'électricité, 60% de la consommation mondiale d'électricité, 12 millions de moteurs électriques en France, 65.000 locomotives en exploitation dans le monde soit environ 250.000 moteurs de traction, quelques dizaines de milliers d'éoliennes, et bien plus encore...

#### La reprise du site en quelques chiffres

#### Investissement global sur la période 2019-2022 : 6,8M€ dont :

- Travaux de démolition : 1,4M€
- Travaux de dépollution : 2,2M€
- Travaux de réhabilitation : 1,2M€
- Outillage et équipements : 2,0M€

#### Créations d'emploi sur la période 2019-2022 :

105 équivalents temps plein (ETP) dont :

- Siège social et fonction support Drekan Groupe: 15 ETP

Ingénieurs et cadres Drekan EPCS : 15 ETP
Employés et ouvriers de production : 70 ETP

- Autres : 5 ETP

## Rencontre avec Thibaut GEORGE, dirigeant de DREKAN Groupe

Com'Agglo: Vous êtes à la tête du Groupe DREKAN, dont le siège se situe actuellement à Saint-Gervais, en Haute Savoie? Pouvez-vous nous dire quelques mots de votre groupe?

T. GEORGE: Drekan, ce sont 10 sites implantés en France (Hauts de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Haut-Rhin, Yvelines et Nièvre) sur lesquels nous réalisons principalement de la maintenance de systèmes électromécaniques.

## Com'Agglo: Depuis quand avez-vous entrepris votre recherche d'un nouveau site?

T. GEORGE: Nos recherches ont débuté en 2016, mais j'ai identifié le site de Beautor en début d'année 2018 grâce au site web Pôle implantation\*. Après quelques réflexions pour s'assurer du potentiel et de la pertinence du site, nous avons rapidement pris contact avec la Communauté d'Agglomération puis avec NLMK, propriétaire du site, qui ont été très réactifs.

#### Com'Agglo: Quelles difficultés avez-vous rencontrées une fois le site de Beautor identifié? C'est un site très grand, plus de 25 hectares... Vous aviez besoin d'un site aussi spacieux?

T. GEORGE: La première difficulté a concerné la dépollution du site. Des négociations ont eu lieu avec NLMK, la Préfecture de l'Aisne et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) afin de trouver les actions les plus adaptées dans la durée et de limiter l'impact de la pollution historique du site.

Il est vrai qu'au départ, nous n'avions pas besoin d'une telle emprise foncière, mais au vu du potentiel du site, de la qualité de construction des bâtiments et de notre croissance d'activité, nous avons décidé d'y implanter notre siège social et plusieurs de nos filiales.

#### Com'Agglo : L'activité a-t-elle déjà démarré ? Comment voyez-vous son évolution dans les mois à venir ?

T. GEORGE: Nous avons commencé à déconstruire une partie de l'ancien hall de stockage des bobines. C'est l'entreprise Derichebourg, qui est située à proximité de notre site, qui a été missionnée pour réaliser ces prestations. Elle a déjà pu évacuer plusieurs dizaines de tonnes de métaux. La déconstruction va se poursuivre au moins jusqu'à la fin de l'année, avec la destruction complète des deux tours et un rafraichissement





des peintures des anciens halls de laminage qui accueilleront les installations d'électromécanique. Le désamiantage du site sera également effectué par une entreprise dunkerquoise.

Nous avons également commencé à produire des postes de transformation mobiles en reconditionnant des containers maritimes pour lesquels nous avons recruté trois personnes à temps plein.

Cette construction centenaire est en parfait état et par conséquent ne demande pas de lourds travaux.

Nous allons également rapatrier tous les stocks du groupe DREKAN à Beautor afin de mettre en place une plateforme logistique.

Par la suite, nous créerons une boutique en ligne d'électromécanique et négoce de pièces de petits moteurs, afin de renforcer notre présence commerciale sur le net. Un showroom de mise en valeur de nos productions sera réalisé au niveau des anciens bureaux, qui seront également rénovés.

Il existe aussi un vivier local d'entreprises à prospecter.

#### Com'Agglo : Avez-vous déjà recruté du personnel ?... Et allez-vous créer d'autres postes prochainement ?

T. GEORGE: Oui, nous avons pu recruter six anciens salariés d'NLMK, dès la signature de reprise du site, début mai, et également cinq personnes en sous-traitance pour le gardiennage. D'ici peu, nous rechercherons une personne pour la gestion et la mise à jour du site d'E-commerce, ainsi qu'un chargé d'affaires pour la gestion et la veille de marché public et évidemment de nombreux ouvriers dédiés à la production.

## Com'Agglo: Comment la Communauté d'Agglomération vous a-t-elle soutenu?

T. GEORGE: La Communauté d'Agglomération a été présente lors de ma première rencontre avec les représentants de NLMK, elle m'a mise en relation avec différents financeurs publics et a facilité les nombreuses démarches avec l'administration.

Une subvention à hauteur de 200 000 € nous a également été accordée par la Communauté d'Agglomération pour moderniser le site.

#### Com'Agglo: Quelles autres aides financières pensezvous solliciter?

T. GEORGE: Je remplis en ce moment même des dossiers de financement, auprès de l'Etat et de la Région qui me permettront d'engager mon plan d'investissement et de recrutement

\* Pôle implantation est le site Internet de Régional Partner, prestataire en prospection d'investisseurs de l'Agglomération.

#### ► http://drekan.com

## Des espaces informatiques accessibles à tous

La Communauté d'Agglomération permet un accès à Internet gratuit ainsi qu'un accompagnement et un suivi en matière d'administration numérique au sein de huit espaces publics numériques répartis sur le territoire.



Dans un contexte de dématérialisation des procédures et services, et plus particulièrement des services publics et sociaux, une exigence particulière doit être portée à la lutte contre la fracture numérique qui touche les publics les plus fragiles.

Consciente de cette réalité, la Communauté d'Agglomération, dans le cadre du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public souhaite s'engager dans le déploiement de mesures visant à garantir que l'accès au droit ne se trouve pas entravé par la numérisation.

Huit espaces publics numériques répartis

sur le territoire sont accessibles aux habitants sans condition d'âge, de ressources ou de prérequis en matière d'informatique.

Un animateur est présent dans chaque lieu pour les accueillir et les guider dans leurs démarches administratives en ligne. Les transports organisés par la Communauté d'Agglomération peuvent être une solution pour répondre aux besoins de déplacements.

Les principales activités qui y sont réalisées sont l'accès à Internet, libre ou guidé, les initiations bureautiques et informatiques, la recherche d'emploi et de formation, l'aide aux démarches administratives en ligne ou encore des ateliers d'initiation aux nouvelles technologies.

Dans le cadre du projet de territoire, les enjeux du numérique ont été abordés à plusieurs reprises. Il apparaît important pour le territoire de développer les usages du numérique et de permettre à chacun d'y avoir accès.

## CONTACT

Linda COUREUX
Responsable du service
animation numérique
03.23.56.62.27
l.coureux@ctlf.fr

## Coordonnées des Espaces Publics Numériques

#### Espace Public Numérique de Condren

Mardi de 13h30 à 17h30 - Jeudi de 13h30 à 17h30 Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 123 Chaussée Brunehaut 02700 CONDREN

#### Espace Public Numérique de Sinceny

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermée le mardi) Rue Charlotte BEGARD – locaux de la bibliothèque - 02300 SINCENY

#### Espace Public Numérique de Mennessis

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 À l'étage de la mairie - 02700 MENNESSIS

#### Espace Public Numérique de Béthancourt en Vaux

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 À l'étage de la mairie - 02300 BETHANCOURT EN VAUX

► ctlf.fr/services-aux-publics/espaces-publics-numeriques/

#### Espace Public Numérique d'Achery

Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Dans les locaux de la mairie - 02800 ACHERY

#### Espace Public Numérique de Beautor

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Mardi et jeudi de 9h à 12h Route de Tergnier (entre La Poste et la mairie) - 02800 BEAUTOR

#### Espace Public Numérique de La Fère

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Espace Drouot – Rue des Bigors - 02800 LA FERE

#### Espace Public Numérique de Saint-Gobain

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Rue Bureau – Foyer Socio Culturel - 02800 SAINT-GOBAIN

#### Une étude pour la création d'un lieu innovant en cours

Depuis le début du mois de juin, une étude est en cours sur l'ensemble du territoire afin d'identifier la demande potentielle pour un Tiers Lieu\*, aussi bien en termes de nombre d'utilisateurs que de type d'utilisateurs.

Elle devra notamment répondre à la question suivante : Comment répondre

aux besoins des professionnels, porteurs de projets ou télétravailleurs, associations, habitants intervenant directement ou indirectement dans le champ de la médiation numérique?

Pour mener à bien cette réflexion une enquête est accessible en ligne à laquelle

vous pouvez participer:

#### ▶ www.ctlf.fr

\* Environnement social autre que la maison et le travail

## L'Agglo et vous

## Une équipe d'animateurs pour mieux trier

Depuis le 2 janvier 2019, Khamkhoune DESTALMINIL et Ludovic RUFFIOT forment la nouvelle équipe d'animateurs du tri : des missions variées et des objectifs multiples pour répondre à une nécessité environnementale.





Favoriser et aider au geste de tri auprès des particuliers, professionnels, administrations..., gestion et suivi de la qualité du tri et des collectes : communiquer auprès de la population sur les bons gestes à adopter, préparer des animations qui seront proposées aux scolaires pour la rentrée de septembre 2019, et bien d'autres choses. Le chantier est vaste et le thème est primordial : la préservation de la planète et l'amélioration des habitudes de tri de chacun d'entre nous.

#### Un objectif : Mieux trier les déchets

L'infotri est pour vous un précieux allié afin de vous permettre de trier au mieux vos déchets. Toutes les questions que vous vous posez y trouvent une réponse. Ainsi, plus de risque de retrouver votre sac ou votre container non collecté suite au passage du contrôleur de la société Sépur : laissez-vous guider par l'Infotri et vous éviterez les erreurs de tri.

La Communauté d'Agglomération met également à disposition des communes ou de leurs associations des bacs afin de faciliter la tâche des organisateurs de manifestations pour le tri et l'enlèvement de leurs déchets. Livrés juste avant la manifestation, repris dans les jours qui suivent, la seule contrepartie de cette mise à disposition est de s'assurer que le geste de tri est effectué. Pour rendre la tâche plus simple encore, les animateurs de tri pourront également fournir des éléments de communication aux organisateurs. Toutefois, les demandes sont à formuler par mail à l'adresse cicontre. Les encombrants ne seront pas ramassés par notre équipe et restent à la charge des organisateurs.

Pour réduire la part de déchets végétaux des cimetières finissant à l'enfouissement, et en concertation avec les mairies, une communication



est également en préparation, afin de sensibiliser chacun au bon geste au moment des jeter ses fleurs, naturelles ou artificielles, ses pots, plastiques et autres déchets.

#### Une action à venir auprès des écoles

Puisque les bons trieurs de demain se forment dès aujourd'hui, à la rentrée scolaire de septembre 2019, notre équipe d'animateurs du tri sera à la disposition également des écoles primaires et maternelles de notre territoire, et pourra proposer des animations aux classes dont les enseignant(e)s en auront exprimé le besoin.

## CONTACT

Vous pouvez joindre nos animateurs au 03.23.39.94.94 ou par courriel : animationtri@ctlf.fr



Communication pour sensibiliser aux bons gestes dans les cimetières

## Collecte des déchets : les bacs arrivent bientôt !

Un prestataire identique pour l'ensemble du territoire, une nouvelle organisation pour moderniser la collecte des ordures ménagères et améliorer le tri sélectif et, pour les habitants de l'Agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère, de nouvelles habitudes...



Des bacs roulants vont être distribués prochainement aux particuliers et remplaceront les sacs. Ainsi, il y aura un bac pour les ordures ménagères et un bac pour le tri sélectif. Le volume des bacs sera adapté aux besoins de chaque foyer.



#### Ouand et comment?

À partir du 15 septembre et jusqu'à fin décembre 2019, les agents de Sepur passeront à votre domicile pour vous livrer vos bacs. Au total, ce sont 48 000 bacs qui doivent être distribués en trois mois.

#### Pourquoi?

Supprimer les sacs pour les remplacer par des bacs roulants offre de nombreux avantages tels que :

- améliorer la propreté des rues (plus de sacs éventrés sur les trottoirs);
- diminuer fortement les émissions de gaz à effet de serre (plus de nécessité d'utiliser des sacs dont le traitement pollue et coûte cher);
- améliorer le tri sélectif en permettant au prestataire de collecte de mieux

contrôler la qualité du tri. Les erreurs de tri dans les sacs jaunes atteignent 20%, un coût pour la collectivité puisque les déchets mal triés coûtent trois fois plus cher;

 diminuer la pénibilité du travail : ne plus obliger les agents de collecte à soulever et transporter des centaines de sacs par jour.

Cette opération résulte de la volonté de vos élus de prendre en compte les enjeux environnementaux.

#### Les cas particuliers:

Les agents de SEPUR réaliseront une enquête par foyer pour définir la capacité du bac. Pour les habitants ne pouvant stocker les bacs, des sacs jaunes continueront à être distribués.

► ctlf.fr/environnement-dechets/

### Des logos pour vous guider



Poubelle Barrée

Ce logo indique de ne pas jeter avec les ordures ménagères : Apportez-les en magasin ou en déchèterie.



Le Tidy man

Symbole de civisme qui invite à jeter l'emballage du produit dans une poubelle.



Le Point Vert

Ce logo indique que l'entreprise a contribué financièrement au programme de valorisation des emballages ménagers.



Triman

Ce logo indique que l'emballage est recyclable.



Consigne de tri

Cet étiquetage rappelle les consignes de tri en précisant ce qui doit être jeté dans la poubelle des déchets ménagers et ce qui doit être trié.

## CONTACT

SEPUR n°vert : 0 805 035 488 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Consigne du tri FLASHEZ-MOI!



## À "la Grande Aventure", une place pour les enfants présentant un handicap

Le Multiaccueil "La Grande Aventure" de La Fère se mobilise pour accueillir des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire, c'est-à-dire en mixité avec les autres enfants.

Le Multiaccueil s'est engagé depuis de nombreuses années dans une politique d'accueil de tous les enfants sans distinction.

L'accueil d'enfants en situation de handicap dans un environnement ordinaire, c'est-à-dire identique pour chaque enfant, est bénéfique pour tous.

Pour l'enfant, la stimulation par les autres enfants permet une progression dans l'autonomie et l'éveil. L'objectif est de soutenir son développement psychomoteur ainsi que sa sociabilisation dans le respect d'un accueil de qualité, avec une participation aux activités proposées à tous, avec parfois des aménagements spécifiques.

Les parents, dont l'enfant est accueilli

avec les autres, ont ainsi un sentiment de "normalité". Le discours ne tourne pas autour du handicap mais est centré sur l'enfant et ses progrès, et son vécu au milieu du groupe. Des temps d'échanges peuvent être proposés pour soutenir l'expression des questionnements ou craintes de chacun.

Pour l'équipe, il est très gratifiant de permettre à ces parents de mener une vie "normale" avec la possibilité de prendre du temps pour soi sans culpabiliser. L'achat de matériel adapté peut également être envisagé pour plus de confort.

Enfin, pour les autres enfants, cet accueil permet l'apprentissage de la différence, du respect de l'autre et de l'altruisme.

### "Ma place aussi!"

Un film documentaire sur l'accueil d'enfants en situation de handicap a été réalisé en partie

à la "Grande Aventure".

"Ma place aussi!" a été produit par Christine Bouteiller avec le soutien de la CAF de l'Aisne et des associations PEP02 et FERS, pour mettre en lumière les problématiques soulevées dans le cadre de cet accueil.



Pour découvrir le documentaire : https://christinebouteiller. org/2016/12/09/ma-place-aussi/



#### Coordonnées

16 bis rue Albert Catalifaud 02800 LA FERE Tél: 03 23 56 55 86

Mail: lagrandeaventure@ctlf.fr Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ctlf.fr/pej/multi-accueil/

## Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement se préparent pour l'été

Les accueils se déroulent sur les sites de Beautor, Charmes et Saint-Gobain de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, avec possibilité d'un accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00 et pendant la pause méridienne. Ils sont accessibles à tous les enfants du territoire.

Les inscriptions se réalisent à la semaine et les tarifs appliqués dépendent du Quotient Familial des parents.

Les ALSH sont menés dans le cadre d'un partenariat. Ils bénéficient du label Charte Qualité, c'est-à-dire qu'ils répondent aux critères de qualité imposés par la Charte conclue entre la CAF, le Conseil Départemental de l'Aisne, la Direction Départementale de Cohésion Sociale (DDCS) ainsi que la Mutualité Sociale et Agricole (MSA).

Piscine, cinéma, chants, danses, activités manuelles, accrobranches, grands jeux, journées intercentres, olympiades, sorties dans des parcs d'attrations... figurent parmis les activités prévues au cours de la période estivale à partir du 8 juillet.

### **INSCRIPTIONS**

du lundi au vendredi au Pôle Enfance/Jeunesse de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermeture à 16h15 le vendredi)

1 rue Saint Auban à La Fère

Tél: 03.23.38.42.20

## Prochaines dates

- du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019
- du lundi 5 août au vendredi 30 août 2019



## Faciliter la mobilité des habitants

Compétente en matière de transports collectifs urbains depuis mars 2011 et en matière de transports scolaires depuis septembre 2016, la Communauté d'Agglomération veille à une amélioration constante de ses services de transports. Com'Agglo vous propose de découvrir les nouveautés et l'actualité sur le réseau de transport intercommunal.



## Des travaux prévus au dépôt des transports

Les travaux de réhabilitation du dépôt de bus situé rue Jean Jaurès à Chauny vont démarrer dès le début de l'été. L'Etat financera ce projet dont le coût sera d'environ 600 000 €, à hauteur de 184 000 €. L'Agglomération a par ailleurs sollicité une subvention du Département de l'Aisne.



La rénovation de l'aire de lavage a d'ores et déjà été réalisée. Ainsi la société Keolis, met à disposition du public et des scolaires des bus propres, à l'intérieur comme à l'extérieur.

#### Une réduction pour les personnes à mobilité réduite et des transports scolaires toujours gratuits

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, sur le réseau de transport de l'Agglomération, le prix du ticket à l'unité restera fixé à 1,10 € (2€ pour un A/R) et la carte de 10 voyages à 9 €. Le prix de l'abonnement libre circulation cessible mensuel demeurera à 30 € et le Pass Actif Mensuel à 22 €. Il en coûtera 18 € pour l'abonnement jeune mensuel. Deux nouveaux titres sont, par ailleurs, créés pour les titulaires d'une carte d'invalidité à partir de 80% : un abonnement fréquence mensuel à 13 €, et un abonnement fréquence annuel de 130 €, soit une réduction de 50% sur le titre fréquence équivalent « Tout public ».

La gratuité des transports scolaires est par ailleurs maintenue.

Pour tout renseignement contacter l'agence des TACT au 03 23 40 27 90.

#### Le parc d'autocars et d'autobus bientôt renouvelé

Sur les trente véhicules qui composent actuellement le parc du réseau scolaire de l'Agglo, douze ont été mis en circulation avant le 1er janvier 2008. Aussi, afin de réduire l'âge moyen du parc, l'Agglomération a décidé de programmer le renouvellement de celui-ci, en faisant l'acquisition de deux nouveaux véhicules par an. Les deux premiers véhicules neufs seront livrés fin août 2019.

De la même manière, il y a dans le parc du réseau urbain des véhicules mis en circulation depuis plus de 15 ans. Afin de disposer de véhicules aux dernières normes de sécurité, deux nouveaux autobus vont donc être achetés en 2020.



#### Un nouveau dépositaire à Tergnier

Depuis le 6 mai 2019, les usagers du réseau TACT peuvent se rendre au Centre social multi-accueil « Au fil de l'eau » pour recharger leurs cartes 10 voyages, pour renouveler leurs abonnements ou tout simplement pour obtenir des renseignements sur le réseau. À noter toutefois que seuls les rechargements / renouvellements sont possibles chez les dépositaires, les premières demandes devant s'effectuer obligatoirement à l'agence des TACT située au 150 avenue Jean Jaurès à Chauny.

Adresse: Centre social multi-accueil « Au fil de l'eau » - 133 Avenue Jean Jaurès - 02700 Tergnier / Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 (18h00 le vendredi)

#### Pratique, la mise en place d'une boutique en ligne

À compter de la rentrée de septembre 2019, les usagers du réseau TACT pourront recharger leurs cartes 10 voyages ou renouveler leurs abonnements sans se rendre en agence ou chez un dépositaire, grâce à la création d'une boutique en ligne:

www.bus-tact.fr/

### Fréquentation en hausse sur le réseau TACT

La fréquentation des lignes urbaines a connu en 2018 une nouvelle hausse avec 325 622 voyages effectués contre 290 074 voyages en 2017 et 276 123 en 2016, soit une progression de 12% entre 2017 et 2018.

## Festival "Cantons Chante": un mois de juillet musical!

Financer des événements culturels pour créer une dynamique locale, et porter un autre regard sur des communes du territoire : un pari gagnant depuis de nombreuses années pour la Communauté d'Agglomération!

Cet été se déroulera la 17<sup>ème</sup> édition du festival "Cantons Chante", organisée par l'association Espaces Musiques et financée par l'Agglomération. Cette série de concerts gratuits ponctuera le mois de juillet de notes musicales colorées avec, nous l'espérons, une météo conciliante!

Chaque année, de nouvelles communes accueillent des artistes aux styles musicaux variés, marque de signature du festival! Les têtes d'affiche de cette année s'ajouteront à plus de quatre-vingt groupes locaux invités les premières années du festival, dans les communes de Villequier-Aumont, Saint-Gobain, Caumont et Ugny-le-Gay.

Au fil de toutes ces éditions, la volonté des organisateurs est de contribuer à leur niveau à la construction de l'édifice culturel local dans un cadre convivial et avec une réelle proximité.

Les dates sont réservées pour un mois de juillet musical!

► http://www.cantonschante.fr/





Les films de la vie familiale, du travail, des vacances, des voyages, des rites populaires et les journaux filmés apportent des points de vue uniques sur la vie du territoire et ses transformations sociales, culturelles et politiques au fil des années.

#### Déposez vos films

Que vous soyez un particulier, une association, une entreprise... vos films peuvent avoir un intérêt patrimonial qui dépasse le cercle privé ou institutionnel: ils témoignent d'une époque et

# Films amateurs Films de famille Montrez vos bobines!

Collecte, sauvegarde et valorisation des témoignages filmés des évènements et de la vie quotidienne sur le territoire.

constituent une source documentaire précieuse de culture et d'histoire locale. Les déposer, c'est en permettre de nouvelles diffusions pour l'histoire.

Les déposer, c'est aussi les protéger d'une détérioration spontanée lorsqu'ils ne sont pas correctement conservés, ou les révéler en l'absence du matériel de projection adéquat.

Notre projet est de sauvegarder les films et de les valoriser en les diffusant dans un but culturel et patrimonial. Vous pouvez donc contribuer avec nous à la constitution d'une mémoire audiovisuelle collective. En contrepartie du dépôt, un fichier vidéo de vos films vous sera remis gratuitement.

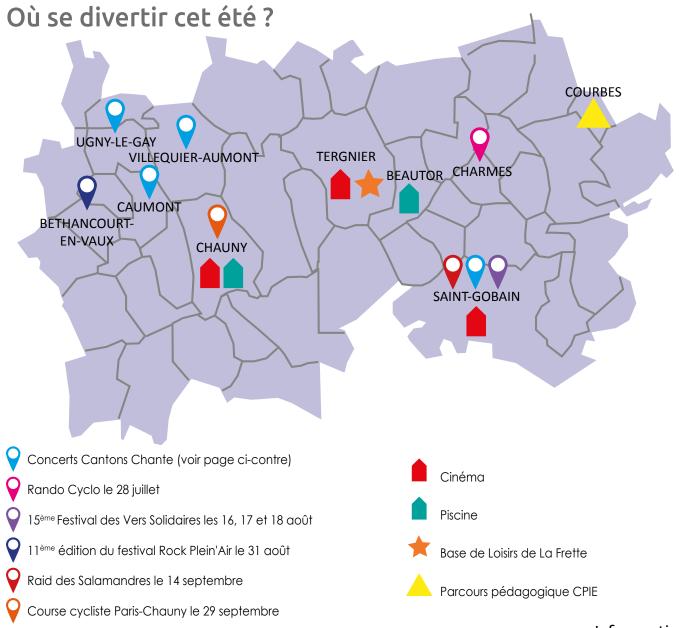


9,5 mm, 16 mm, 8 mm, Super 8 mm, 17,5 mm, HI8, Mini DV, VHS, Béta SP et Num...

Pour effectuer un dépôt ou obtenir des informations complémentaires :

ARCHIPOP - 03 44 22 60 55 contact@archipop.org www.archipop.org





### Infos pratiques

## L' Agglonews : toute l' info de l'Agglo !

Tous les mois, recevez par email toutes les informations de l'Agglomération ! Inscrivez-vous !



La lettre mensuelle de l'Agglomération Chauny Tergnier La Fère, c'est un moyen de rester informé sur les projets d'hier, d'aujourd'hui et de demain!

Tous les mois, recevez toute l'actualité et les dates à retenir dans votre boîte mail, en vous inscrivant sur le site www.ctlf.fr. Pour cela rendez-vous sur la page d'accueil, et cliquez sur "inscription".



### Un hôtel d'entreprises en projet à Chauny et Un village d'entreprises à l'étude à Tergnier

Afin d'augmenter l'offre et d'accompagner les entrepreneurs dans un véritable parcours résidentiel à chaque stade de leur développement, l'Agglomération va transformer le bâtiment précédemment occupé par l'entreprise Vabel sur la zone d'activités de « L'Univers », à Chauny, en hôtel d'entreprises. Trois cellules vont être aménagées sur une surface totale de 2 600 m² et seront disponibles à la location à partir de mars 2020.

L'Agglomération vient par ailleurs de commander une étude de faisabilité d'un village d'entreprises sur la Zone économique stratégique de Tergnier. Le village d'entreprises est un concept qui permet de répondre plus facilement aux besoins des entreprises industrielles et artisanales en proposant des cellules modulables dans plusieurs bâtiments distincts. La notion de « village » permet de mutualiser les coûts, de sécuriser plus efficacement les locaux et a vocation à créer des synergies entre les usagers.





### Les travaux de la maison de santé de Sinceny se poursuivent

L'accès aux soins reste l'une des premières préoccupations des populations. Il est vrai qu'au vieillissement accéléré et à plusieurs départs en retraite de praticiens, s'ajoute la crise du recrutement des jeunes. Aujourd'hui, en effet, 70% des professionnels de santé débutants s'installent dans les structures d'exercice regroupé. Dès 2017, l'Agglomération s'est donc saisie de la compétence de construire, d'aménager, d'entretenir et de gérer les Maisons pluridisciplinaires de santé, dont celle de Sinceny qui constitue la première étape avec une seconde perspective sur Saint-Gobain.

À Sinceny, quatorze professionnels se sont investis dans ce projet pour élaborer un projet de santé. Lors de la pose de la première pierre du nouvel établissement, Bernard Bronchain, Président de la Communauté d'Agglomération, n'a pas manqué de souligner l'utilité de cet équipement pour l'attractivité du territoire. L'ouverture est prévue avant la fin de l'année 2019.

### Un plan climat air énergie bientôt élaboré

L'Agglomération a lancé une procédure de consultation pour une assistance à l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial et la réalisation de son évaluation environnementale.

Le Plan Climat Air Energie Territorial, document obligatoire dans

toutes les Agglomérations de plus de 50 000 habitants, est un projet territorial de développement durable qui définit des objectifs stratégiques et un plan d'actions, afin d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter. Il a aussi vocation à

donner des pistes pour développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie, en cohérence avec les engagements internationaux de la France, et d'intégrer les enjeux de qualité de l'air.

### Découvrez le sentier pédagogique de l'étang de Courbes

Le sentier pédagogique de l'étang de Courbes a été réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de l'Aisne en 2013 et comprend sept étapes pédagogiques à destination du public. Au fil du parcours, vous pourrez découvrir une partie de la biodiversité du site, mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes, et la végétation caractéristique présente dans l'eau

et sur les berges.

En début de sentier, un observatoire permet d'observer la douzaine d'espèces d'oiseaux présents sur le site.

Renseignements auprès de M<sup>me</sup> Laval, maire de Courbes au 06 85 78 26 35

▶ www.cpie-aisne.com



## L'Agglomération accompagne les entreprises dans leur développement

L'économie et l'emploi sont deux compétences majeures assumées par la Communauté d'Agglomération. Pour preuve, l'an dernier, pas moins de neuf entreprises ont bénéficié de son soutien financier, au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise, pour un total de subventions de 835 000 €. Le nouveau dispositif d'aide à l'immobilier pour les artisans et commerçants aura par ailleurs

permis de soutenir dix-sept entreprises pour un montant de plus de 47 000 €. S'y ajoute le soutien aux investissements matériels. À ce titre, vingt-neuf entreprises ont reçu plus de 145 000 €. Au total, plus d'un million d'euros ont donc été consacrés par l'Agglomération en 2018 au soutien du tissu économique local.



#### Semaine robotique à l'espace public numérique de La Fère



Dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville de la Communauté d'Agglomération, le réseau Canopé, en partenariat avec l'EPN (Espace Public Numérique) de La Fère, proposait début juin une semaine dédiée à la robotique et à la programmation aux enfants de la commune.

Sur des créneaux d'une demijournée les élèves de primaires avaient le choix entre réaliser des défis robotiques grâce à Norbert le robot et des algorithmes, réaliser et développer un jeu vidéo avec le logiciel libre « Scratch » ou encore modéliser et imprimer des objets en 3 dimensions.

Les élèves du CE1 au CM2 des écoles Jean Mermoz, Jules Verne et Jean Moulin ont pu participer à cette action, ainsi que les enfants de l'aide aux devoirs du Conseil Citoyen de La Fère. Une première pour ces enfants, mais l'occasion pour l'EPN d'ajouter une nouvelle corde à son arc et de continuer de proposer ce type d'atelier tout au long de l'année.

## Une feuille de route numérique au service du projet de territoire

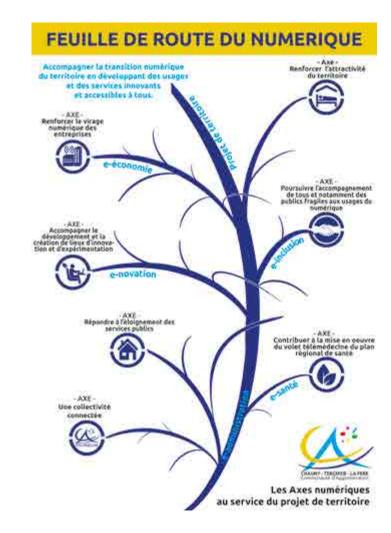
L'Agglomération entend jouer un rôle dans le développement de l'accès et des usages du numérique, qu'elle considère comme une condition de son attractivité.

En proposant de nouvelles réponses aux besoins de services de proximité sur l'ensemble du territoire, le numérique transforme en profondeur l'activité économique, les modes de vie et de travail et constitue une composante majeure du développement de l'intercommunalité.

La Communication d'Agglomération à donc décidé d'adopter une feuille de route numérique, document stratégique devant permettre de placer le numérique au service de l'ensemble du projet de territoire.

La stratégie numérique communautaire s'articule autour de 7 axes stratégiques.

ctlf.fr/feuille-de-route-du-numerique/







57 boulevard Gambetta - 02300 CHAUNY Tél : 03.23.39.94.94